

**Février 2014**

*Version définitive validée en séance plénière du 19 décembre 2013  
et intégrant les contributions des membres de la CLE*

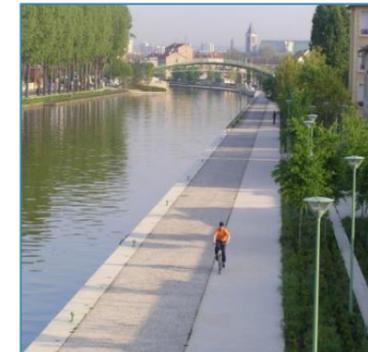
# Etat des lieux

## Séquence 1 • Etat initial

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

# SAGE

Croult • Enghien • Vieille Mer





Ce document a été réalisé pour le compte de la **Commission Locale de l'Eau Croult · Enghien · Vieille Mer**

Etude réalisée avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Ile-de-France avec l'appui technique d'Adage Environnement, Complémenterre, ASca et Biodiversita

# sommaire général

N.B. : la pagination recommence à « 1 » à chaque changement de partie

## Partie 1 | Le territoire du SAGE et ses paysages

CHAPITRE 1		présentation générale du territoire .....	3
CHAPITRE 2		Les paysages .....	11
CHAPITRE 3		annexes des paysages .....	59

## Partie 2 | L'eau au cœur des dynamiques territoriales : évolution des besoins et des risques

CHAPITRE 1		Les dynamiques territoriales .....	7
CHAPITRE 2		Les risques liés à l'eau .....	31
CHAPITRE 3		Le sage, point de rencontre des politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire .....	67
CHAPITRE 4		La traduction opérationnelle des principes d'aménagement et de gestion des eaux dans les projets .....	91

## Partie 3 | Cours d'eau, plans d'eau, canaux, nappes et milieux naturels

CHAPITRE 1		L'hydrographie et l'hydrologie .....	5
CHAPITRE 2		Les milieux naturels et leurs liens avec l'eau .....	23
CHAPITRE 3		Annexes des milieux naturels et leurs liens avec l'eau .....	79
CHAPITRE 4		Les nappes et les eaux souterraines .....	99

## Partie 4 | Les usages de la ressource en eau et des milieux aquatiques

CHAPITRE 1		Les usages des canaux, des plans d'eau et des cours d'eau .....	5
CHAPITRE 2		Les usages de la ressource : l'eau potable ....	21
CHAPITRE 3		Les usages de la ressource : l'assainissement	45
CHAPITRE 4		Les prélèvements et les rejets des activités	77

## Partie 5 | La qualité des eaux superficielles et souterraines

CHAPITRE 1		introduction .....	5
CHAPITRE 2		Les masses d'eau superficielles .....	9
CHAPITRE 3		Les masses d'eau souterraines .....	37
CHAPITRE 4		un regard transversal sur les pesticides .....	47
CHAPITRE 5		annexes : modes d'appréciation de la quantité des eaux .....	53

## Partie 6 | La gouvernance de l'eau, des milieux et de leurs usages

CHAPITRE 1		une approche économique du petit cycle de l'eau .....	3
CHAPITRE 2		une approche synthétique de la gouvernance de l'eau, des milieux et des usages sur le territoire ? .....	11

## Annexes générales

<b>Annexe 1</b>   qu'est-ce qu'un sage ? .....	3
<b>Annexe 2</b>   Les arrêtés préfectoraux fixant le périmètre du sage et instituant la cle et ses membres .....	7
<b>Annexe 3</b>   Les principaux acteurs de l'eau sur le territoire du sage .....	15
<b>Annexe 4</b>   Un rappel des défis, orientations et dispositions du sdage seine-normandie .....	21
<b>Annexe 5</b>   Le glossaire .....	27
<b>Annexe 6</b>   La table des abréviations .....	35
<b>Annexe 7</b>   Les références listées dans la base de données du sage .....	39

# Avertissement

Conformément aux termes réglementaires, et au Guide méthodologique national pour l'élaboration et la mise en œuvre des SAGES, la phase d'études préalables du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer, qui court sur 2013-2015, prévoit de produire successivement l'Etat des lieux (état initial, diagnostic, tendances et scénarios), puis la Stratégie du SAGE. Ces deux étapes préalables seront suivies par la production du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et du Règlement, documents cadres et opérationnels qui concluront formellement l'élaboration du SAGE en 2016.

Le présent document « **Etat des lieux : séquence état initial** » constitue donc le premier tome des études préalables du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer et la première production collective de la CLE.

- Il présente de façon logique une synthèse des informations utiles à la description et à la compréhension par tous de la situation des ressources en eau, des milieux aquatiques et des usages qui en sont faits sur le territoire du SAGE. Il décrit également les rôles et les actions des différents acteurs. Il vise le partage par l'ensemble des membres de la CLE de ce socle commun pour le **futur SAGE**.
- Il est construit sur la valorisation des principales connaissances disponibles et n'a pas vocation à en créer de nouvelles. Il est en effet issu d'un **processus de co-construction** qui s'est appuyé sur les travaux des 3 commissions thématiques du SAGE - milieux naturels, qualité, et aménagement, sur une série d'entretiens d'acteurs, et sur l'exploitation bibliographique de près de 400 documents aujourd'hui regroupés au sein d'une base de données spécifiquement créée pour l'occasion. Enfin, il a formellement fait l'objet d'une co-rédaction avec les membres de la CLE qui ont délivré durant l'automne 2013 de nombreuses et riches contributions.
- Il est organisé suivant une **logique progressive**. Il part du ressenti, du vécu par le plus grand nombre - partie paysages, puis présente à la lumière des dynamiques territoriales en cours, la situation des ressources en eau et des milieux, notamment au regard des exigences réglementaires et des attentes des acteurs. Il se conclut par une présentation des modes d'organisation des acteurs et le décryptage de la gouvernance des principaux thèmes.
- Il respecte, dans son organisation, les **nombreux liens qui existent entre les thèmes traités**, notamment via de nombreux renvois, un choix destiné à éviter les redites. En revanche, cette organisation morcelle quelques thèmes transversaux intégrateurs comme la gestion des eaux pluviales. Le « diagnostic » à suivre donnera la nécessaire lisibilité à ces questions en les traitant de façon intégrée.
- Il propose de **nombreuses synthèses conclusives** (encadrés gris) et des **compléments** sur certains sujets sous la forme d'encadré de couleur verte ou dans des annexes thématiques à la fin des chapitres concernés afin de faciliter la compréhension par tous de l'ensemble des problématiques du SAGE. Les annexes liées à la démarche de SAGE en tant que telle sont regroupées dans une partie spécifique, appelée « Annexes générales ».

Ce travail est le résultat des contributions de tous et la mise en commun des connaissances du territoire. La prochaine étape qui nous attend est l'interprétation et l'analyse de ce travail, pour dégager un diagnostic et bâtir ensemble des scénarios d'actions.

